

■ JUZIERS

Les habitants au secours de la forêt

Des dizaines de personnes sont venues bénévolement aider à enlever les pneus usagés abandonnés en forêt. Un « élan de solidarité » qui s'est mis en place après la découverte de cette pollution sans précédent pour la commune.

Samedi 28 juillet, une quarantaine de familles a répondu à l'appel à bénévoles du maire, Philippe Ferrand, une semaine après qu'un dépôt sauvage de 500 pneus usagés a été découvert sur le chemin du Chêne Têtaré. Un bel élan de solidarité.

Les bennes se remplissent vite

L'opération de ramassage a débuté à 8 h 30. En dix minutes à peine, une première benne était remplie. Une voiture de la police municipale, deux dignitaires allumés, était garée à l'entrée de la zone, devant la longue file des voitures des volontaires.

Le maire dirigeait les opérations. La municipalité prêtait des gilets fluorescents aux bénévoles. Elle leur offrait également le café.

Sur place, des piles de pneus rassemblés s'alignent de part et d'autre du chemin forestier. Autour, une soixantaine de



Le maire s'est félicité « du bel élan citoyen » généré après l'appel lancé sur les réseaux sociaux.

personnes s'affairaient, dont les adhérents de la Société de chasse, mais aussi des enfants. Comme Alexandre, 8 ans, venu

prêter mains fortes avec son papa, Arnaud, qui a pensé à ramener des gants.

« On vient d'arriver, on

attend la deuxième vague », explique ce dernier. Cet habitant de Gargenville a pris connaissance de l'appel à bénévoles

sur Facebook. Il n'a pas à hésiter à tirer son fils du lit : « C'est les vacances, demain se sera oublié et c'est pour la bonne

cause ! C'est important de sensibiliser les jeunes à l'écologie », souligne-t-il.

Muriel, l'épouse d'un conseiller municipal, qui a elle aussi sacrifié sa grasse matinée, se dit « impressionnée par la mobilisation » : « C'est le bon côté des réseaux sociaux ! »

« Le bon côté des réseaux sociaux »

Tout d'un coup, les gens s'écartent et une chaîne humaine se forme pour acheminer les derniers pneus dans la benne, avant qu'elle ne soit enlevée, débordante. La deuxième arrive déjà.

L'enlèvement des pneus par la société Faucon de Gargenville, et leur dépôt en décharge, va coûter la coquette somme de 3 600 euros à la commune. Le maire a déposé plainte contre X après cette pollution. Une barrière devrait prochainement être installée pour empêcher que cela se reproduise.

Nastasia Dhooge